



Des transformations de plus en plus visibles

Le programme de rénovation urbaine se poursuit conformément aux engagements pris par la Ville d'Orly et l'Opac du Val de Marne, avec le soutien de l'ANRU. Notre objectif est d'améliorer votre cadre de vie et de rendre votre quartier beau et agréable.

La création de nouvelles rues permettra d'ouvrir le nouveau quartier sur la ville.

L'habitat est progressivement rénové, renouvelé et diversifié grâce à la réhabilitation des immeubles et la construction, à la place des bâtiments démolis, de petites résidences.

Ces résidences, en locatif social neuves ou rénovées, et en accession à la propriété, permettront de vous offrir, ainsi qu'à tous les Orlysiens, un véritable choix d'habitat.

Un habitat
plus agréable

De nouveaux
services

Demain, un habitat diversifié pour tous les Orlysiens

Si la transformation du quartier est encore loin d'être achevée, les travaux se poursuivent et le visage de votre nouveau quartier se dessine progressivement, notamment grâce aux nouvelles constructions.

Le long du boulevard ou du Parc des Saules



▲ La construction de la résidence Saint Exupéry a démarré en mars. Elle comprend 34 logements locatifs sociaux et accueillera en rez-de-chaussée la nouvelle Poste, une brasserie, une pharmacie, un magasin d'alimentation et une boulangerie. La moitié des logements est destinée aux familles relogées en raison de la démolition de leur immeuble. La livraison est prévue pour l'été 2008.



▲ La résidence du Parc des Saules propose 87 logements locatifs sociaux répartis en 3 petits immeubles situés en bordure du parc. Le démarrage des travaux est prévu fin 2007.



▲ Toujours en bordure du Parc des Saules, une résidence de 60 logements en accession à la propriété, sera construite par Expansiel Promotion. Le démarrage des travaux est prévu courant du 1^{er} trimestre 2008.

Au cœur du quartier



▲ Une résidence de 62 logements en location sociale avec des locaux d'activité en rez-de-chaussée sera construite sur le terrain libéré par la démolition du "Grand Blériot". Le démarrage des travaux est prévu au 3^e trimestre 2008.



▲ Sur le terrain libéré par la démolition du "Petit Blériot" s'élèvera bientôt une résidence de 37 appartements locatifs sociaux auxquels s'ajoutent 16 maisons de ville en location sociale. Les travaux commenceront à l'été 2008.



▲ Allée Blériot (à la place du parking), une résidence de 36 logements en accession à la propriété, sera construite par Expansiel Promotion. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2008.

Enfin, cinq autres résidences sont également programmées pour les prochaines années. Elles seront construites le long du futur parc Mermoz (coulée verte) situé aux abords de la rue Jean Mermoz. Elles offriront 98 logements locatifs, dont 56 en location sociale, et 115 appartements en accession à la propriété. ■

Du neuf aussi au Nouveau Calmette

La construction d'une nouvelle résidence de 46 logements sociaux accueillant en rez-de-chaussée un centre de loisirs maternel et un restaurant scolaire va démarrer en octobre. Début 2008, sera inaugurée, toujours au Nouveau Calmette, la résidence Camille, une des toutes premières résidences d'Île de France, proposées en location-accession.

Le calendrier

Démolitions

La préparation des chantiers de démolition a démarré depuis septembre pour :

- la cage d'escalier du 15 rue Saint Exupéry (22 logements)
- 2 au 6 Square Maryse Bastié (27 logements)

La démolition, à proprement parler, se déroulera pour le premier bâtiment du 26 octobre au 15 novembre et pour le deuxième du 15 octobre au 15 novembre. D'autres chantiers seront ensuite lancés :

- automne 2007 : l'ex-Franprix
- fin 2007 : 1 au 9 rue Jean Mermoz (110 logements)

La voirie

- **Boulevard des Saules** : les travaux s'achèveront en fin d'année. La circulation sera de nouveau à double sens. Un feu rouge a été installé au niveau du parc municipal afin de traverser le boulevard en toute sécurité, conformément à la demande exprimée par les habitants – et les enfants – lors de la concertation.
- **Rue Bréguet** : les travaux ont démarré par la pose de canalisations enterrées. La réfection de la rue commencera mi 2008. L'entrée de l'école sera réaménagée et les auvents, qui viennent d'être enlevés, seront remplacés par de nouveaux, à l'issue des travaux, pendant l'été 2008.
- **Rue Clément Ader** : une rue sera créée à la place de l'actuelle allée Clément Ader, dès que la démolition du 15 rue Saint Exupéry sera réalisée. Cette rue débouchera ainsi sur le boulevard des Saules, au niveau du nouveau parc. Le démarrage des travaux est programmé pour le début d'année.

Ouverture de la Maison de la rénovation urbaine

Courant novembre, l'Opac et la Ville d'Orly ouvriront la Maison de la rénovation urbaine, située à l'angle du boulevard des Saules et de l'avenue Marcel Cachin. Les Orlysiens y trouveront toutes les informations sur le projet de rénovation. La Maison sera également un lieu de rencontres avec les locataires. En outre, elle accueillera l'Espace Logement de l'Opac, destiné aux demandeurs de logement.

Le **Journal du Chantier** des Aviateurs est une publication de l'Opac du Val de Marne à destination des locataires, réalisé en collaboration avec la Ville d'Orly. **Directeur de la publication** : Stéphane Dambrine. **Rédacteur en chef** : Henri Dubois. **Conception & réalisation** : Gavrinis. **Rédaction** : Encre Marine. **Photographies** : C. Guidal / Ville d'Orly - F. Achdou - Exalta.

Aujourd'hui, la rénovation de votre quartier

La réhabilitation des premiers immeubles s'achève, les travaux se poursuivent résidence par résidence, sur l'ensemble des Aviateurs, jusqu'en 2009. Les travaux de résidentialisation ont démarré, comme prévu, cet automne.



Le planning de la réhabilitation

- 2-6 allée Louis Bréguet, les travaux sont désormais achevés.
- Allée Santos Dumont, les travaux sont en cours et devraient être terminés fin novembre.
- Square Hélène Boucher, les travaux démarrent en octobre. Le programme de réhabilitation prévoit entre autres, le remplacement des fenêtres qui commencera dans les prochains jours.

Le planning de la résidentialisation

- 2-6 allée Louis Bréguet, les travaux démarrent.
- Allée Santos Dumont, ils commenceront courant décembre.
- Square Hélène Boucher, les travaux sont prévus tout début 2008.
- 5-13 et 17-23 Place Saint Exupéry, une deuxième tranche devrait être lancée au printemps prochain.

Ces travaux, comme ceux de reconstruction, sont importants, longs et entraînent inévitablement des désagréments : du bruit, de la poussière, la nécessité de changer pour quelques temps ses habitudes. Les équipes de votre antenne de gestion, les services techniques de l'Opac, responsables des chantiers, mettent tout en œuvre pour atténuer ces inconvénients. ■

Quand rénovation rime avec formation

5 personnes ont bénéficié, cet été, de contrats d'insertion avec des entreprises de BTP qui travaillent sur les chantiers des Aviateurs et de La Pierre au Prêtre. Ce dispositif, mis en place par l'Opac et la Ville d'Orly, avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), a pour objectif de permettre à des habitants (jeunes sans formation, chômeurs de longue durée, etc.) concernés par ces projets de rénovation d'accéder à une formation et d'acquérir une première expérience dans un métier du Bâtiment afin de leur permettre de trouver un emploi stable. L'Opac a d'ores et déjà contractualisé plus de 7 000 heures d'insertion professionnelle avec les entreprises.

Comment se sont passés les relogements ?

380 familles habitant La Pierre au Prêtre et Les Aviateurs ont été relogées. Fin 2006, à mi-parcours, l'Opac a lancé une enquête, réalisée par un organisme indépendant, auprès des premiers locataires relogés. Notre objectif est d'évaluer leur satisfaction et améliorer ainsi notre qualité de service.

6 mois après leur emménagement dans leur nouveau logement, 94% soit 177 des 188 familles concernées ont donné leur avis sur la façon dont s'est déroulé leur relogement et sur leur nouvel environnement. Nous les remercions d'avoir accepté de répondre aux questions des enquêteurs. Cette enquête sera également conduite auprès de 200 autres familles, après leur emménagement dans leur futur logement.

Une organisation satisfaisante

Même si certains rappellent qu'ils ont vécu cette période assez douloureusement, 83% des locataires sont satisfaits de la manière dont s'est déroulé leur relogement. 75% considèrent que l'Opac a tout mis en œuvre pour faciliter leur relogement et 81% déclarent qu'ils ont pu obtenir un logement correspondant à leurs besoins. 77% pensent que le déménagement s'est déroulé dans de bonnes conditions. La majorité des locataires interrogés a insisté sur la qualité de l'organisation et de la prise en charge par les chargés de clientèle de l'Opac, les qualifiant de « sérieux », et de « disponibles ».

Un nouveau cadre de vie également satisfaisant

84% des locataires relogés sont satisfaits de leur nouveau logement et 79% de leur nouvel immeuble. Rappelons que la quasi-totalité des habitants sont restés sur la commune d'Orly, conformément à leur souhait. 92% d'entre eux jugent leur nouveau loyer, aussi bien dans l'ancien que dans le neuf, adapté à leurs ressources. ■

Le point sur les relogements en cours

6 familles restent à reloger au 1 à 9 rue Jean Mermoz et 44 au 11 à 17 rue Jean Mermoz. Concernant les 52 familles du 2-6 allée Roland Garros, une réunion d'information s'est tenue courant septembre et la procédure de relogement commencera début 2008.

Un service pour les plus âgés

Totalement gratuit, un service d'aide aux petits travaux est à la disposition des personnes relogées de plus de 60 ans. Si vous avez besoin d'un coup de main pour installer une tringle à rideau, fixer une étagère, etc., il vous suffit de contacter votre chargé de clientèle, avant ou juste après votre déménagement.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

